



# PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE  
DU 28 MARS 2025**

*Avec vous,  
chaque jour !*

    [touraine.fr](https://www.touraine.fr)

1. Un contexte contraint pour l'élaboration du Budget pour 2025 : le Département face à un effet ciseau inédit et devant contribuer au redressement des comptes publics
2. Les objectifs et la présentation du Budget Primitif pour 2025 : malgré un effort d'optimisations financières, un équilibre précaire
3. L'équilibre du Budget Primitif

# 1.

**Un contexte contraint pour l'élaboration du Budget pour 2025 :  
le Département face à un effet ciseau inédit et devant contribuer au  
redressement des comptes publics**

## **1-1 Un effet ciseau sans précédent**

- **Des recettes qui ne sont plus maîtrisées avec :**
  - ✓ La situation fragilisée par la chute des Droits de Mutation à Titre Onéreux et ses conséquences directes sur l'épargne ;
  - ✓ L'absence de dynamique de la fraction de TVA perçue depuis la perte du pouvoir fiscal TFPB et CVAE depuis 2022 (environ 11 M€ de perte de recettes).
- **Des augmentations de dépenses,** pour la majorité imposée par l'Etat et sans compensation.

## 1-2 Les impacts des mesures nationales :

- Le **brouillard institutionnel et financier national** s'est ajouté à la situation fragilisée du Département conduisant notamment à la **contribution au redressement des comptes publics** pour 2025 :
  - ✓ Dispositif DILICO : 22% de l'effort global supporté par seulement la moitié des départements, dont l'Indre-et-Loire (2,2 M€ estimés)
  - ✓ Gel de la TVA (perte estimée à 4,1 M€)
  - ✓ Baisse de dotation (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) (perte de 0,34 M€)
  - ✓ Cotisations CNRACL (1,5 M€)

### 1.3 - Un budget équilibré dans la contrainte :

- **La règle d'or** d'un équilibre sans reprise anticipée du résultat de l'année précédente n'est plus tenable.
- **Un équilibre en section de fonctionnement en grande partie grâce à la démarche d'optimisations financières de 12,4 M€ :**
  - ✓ Non-inscription de mesures nationales non compensées
  - ✓ Ajustement des crédits au consommé 2024 et suppression de quelques dispositifs extra-légaux (Job Touraine, Relais Petite Enfance)
  - ✓ Ajustement de l'écriture comptable de la Taxe d'Aménagement
- Une trajectoire d'investissement fragilisée **désormais uniquement dépendante de l'emprunt.**

## 2.

# Les objectifs et la présentation du Budget Primitif pour 2025 : malgré un effort d'optimisations financières, un équilibre précaire

## **1/ Une collectivité de proximité et des solidarités, tournée vers l'accompagnement des personnes fragiles :**

Les politiques sociales, le cœur d'intervention du Département (66% du budget).

+60 M€ entre le CA 2022 et le BP 2025, afin de répondre aux besoins des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, à ceux des bénéficiaires du RSA, de l'APA et de la PCH, ainsi que les frais d'hébergement.

En 2025, et malgré le contexte financier du Département : une revalorisation possible des taux directeurs plafond des établissements ; et un maintien de l'offre d'accueil pour les enfants confiés.

## 2/ Une collectivité de proximité et des solidarités, tournée vers l'accompagnement des territoires :

Malgré la situation financière :

- Poursuite des programmations de soutien en faveur des Collèges ;
- Poursuite des actions en faveur de la transition écologique, énergétique et mobilités durables ;
- Maintien du soutien au monde culturel, associatif et touristique ;
- Préservation de la contribution au SDIS 37 ;
- Poursuite du soutien en faveur des projets du bloc communal.

### 3/ Les recettes de fonctionnement (642,4 M€ avec le résultat 2024) :

**Une absence de dynamique** par rapport au Budget Primitif 2024 (hors reprise du résultat 2024 de 22,9 M€) : +0,4%.

- **Fiscalité directe : 35,6 M€ (+3,6%)** dont l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et le Dispositif de Compensation Péréquée fléché comme une des compensations de l'allocation du RSA.
- **Fiscalité indirecte : 402,6 M€ (+2,4%) :**
  - ✓ **DMTO** : 92 M€ estimés sur l'hypothèse d'une légère reprise du marché immobilier par rapport à 2024 (89,9 M€).

- ✓ La **péréquation** : +0,31 M€ estimés contre +5,3 M€ en 2024. Le montant net se dégrade à cause de l'enveloppe nationale à répartir, moins importante ; et des critères de répartition moins favorables au Département par rapport à la moyenne des autres départements.
- ✓ Les **fractions de TVA** : 165,5 M€ (identique à 2024 en application du gel imposé par l'Etat et sous réserve de la TVA définitive 2024).
- ✓ Le **fonds de sauvegarde pour les départements en difficulté** n'a pas été abondé dans la Loi de Finances et une estimation de 0,6 M€ pour l'Indre-et-Loire est proposée.
- ✓ La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) : 116,8 M€ dont 40,25 M€ sur la compensation du RSA et 13,5 M€ de TSCA-SDIS.
- ✓ La **Taxe d'Aménagement** : 4,7 M€ projetés pour 2025, avec un fléchage des dépenses strictement nécessaires pour l'année (le suivi pluriannuel sera réalisé dans un document annexe).

- **Dotations de l'Etat : 95,0 M€** dont la Dotation Globale de Fonctionnement prévue à 82,2 M€ (avec pour seule dynamique, l'évolution de la population).
- **Compensations de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et autres recettes sociales : 73,4 M€ (+13,6%)** dont le recouvrement des dépenses d'aide sociale (11,1 M€), le Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (3,5 M€), le Fonds Social Européen (1,4 M€).
- **Autres recettes : 13,0 M€ (+14,1%)** dont les remboursements de personnel mis à disposition (3 M€) et la billetterie et les boutiques des monuments (3 M€).

## 4/ Les dépenses de fonctionnement (618,6 M€) :

*Les politiques sociales (409,0 M€) : 66% du budget global en 2025 (58% en 2016)*

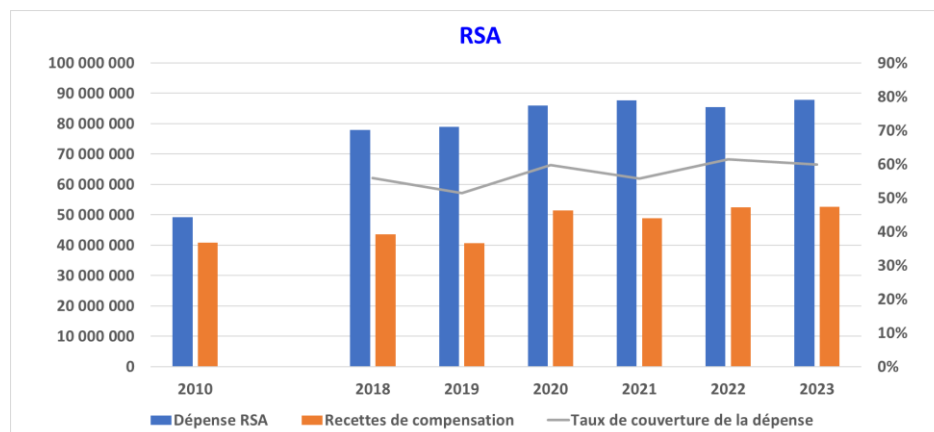
- **Les Allocations Individuelles de Solidarité : 202,3 M€** prévus pour 2025  
=> Une progression des AIS entre 2022 et 2025 de +25 M€.

| En M€                                   | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  | 2022  | 2023  | 2024  | BP 2025 |
|-----------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Dépenses réelles de fonctionnement      | 483,4 | 480,6 | 478,6 | 491,5 | 501,6 | 510,5 | 564,2 | 588,6 | 609,0 | 618,6   |
| Dépenses sociales                       | 280,0 | 287,4 | 300,3 | 312,2 | 322,0 | 330,5 | 350,5 | 374,5 | 402,0 | 409,0   |
| Allocations Individuelles de Solidarité | 140,3 | 148,4 | 152,4 | 155,9 | 164,9 | 170,2 | 177,6 | 187,6 | 199   | 202,3   |
| RSA/RMI                                 | 73    | 76,8  | 78,5  | 78,9  | 86,6  | 88,2  | 85,6  | 89,3  | 92,8  | 92,8    |
| APA                                     | 48,6  | 51,6  | 53,3  | 55,4  | 56,3  | 58,3  | 63,6  | 65,4  | 70,3  | 71,5    |
| <i>dont APA à domicile</i>              | 25,5  | 28,1  | 29,3  | 31,1  | 31,6  | 32,5  | 37,2  | 38,3  | 42,1  | 43,1    |
| <i>dont APA en établissement</i>        | 23,1  | 23,5  | 24    | 24,3  | 24,6  | 25,8  | 26,4  | 27,1  | 28,1  | 28,4    |
| PCH+ACTP                                | 18,7  | 20    | 20,6  | 21,6  | 22    | 23,7  | 28,4  | 32,9  | 35,9  | 38      |

## 2. LES OBJECTIFS ET LA PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF POUR 2025 : MALGRE UN EFFORT D'OPTIMISATIONS FINANCIERES, UN EQUILIBRE PRECAIRE

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 28 MARS 2025

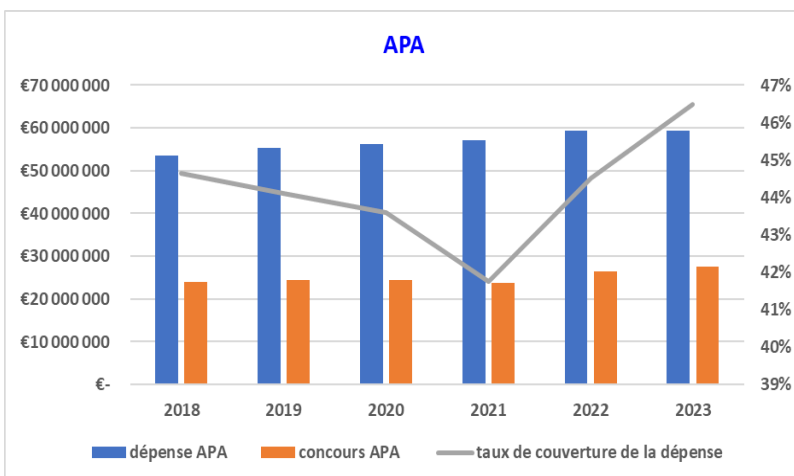
### Les Allocations Individuelles de Solidarité



Entre 2019 et 2025  
+0,7% de bénéficiaires  
+17,6% de dépenses consacrées  
au RSA (13,9 M€)

40% reste  
à charge  
CD

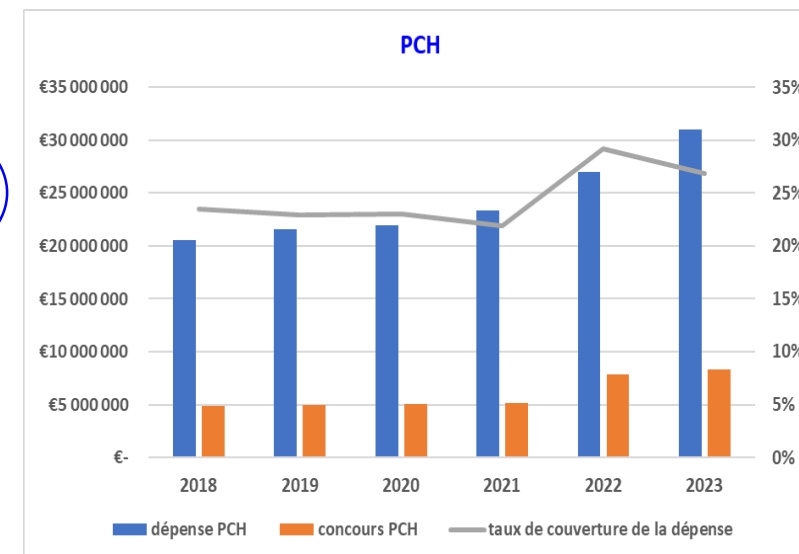
Entre 2019 et 2025  
+12,8% de bénéficiaires APA à domicile  
+38,6% de dépenses consacrées à l'APA D (12M€)



53% reste  
à charge  
CD

73% reste  
à charge  
CD

Entre 2019 et 2025  
+62,2% de bénéficiaires  
+ 76% de dépenses consacrées  
à la PCH (16,4M€)



Avec vous,  
chaque jour !

- Les **taux directeurs** des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap pourraient évoluer entre +1% et +1,5% maximum.
- **Réflexion** sur la déshabilitation de Services Autonomie à Domicile (SAD).
- Une probable nouvelle contractualisation enfance entre le Département et l'Etat.
- La poursuite du **Pacte Local des Solidarités**.
- Une mise en œuvre du **Schéma Départemental Unique des Solidarités**.

## *Les politiques d'accompagnement des territoires (68,7 M€) :*

- **Le SDIS : 31,1 M€**

Maintien du montant de la contribution départementale en 2025.

- **Les transitions écologiques et énergétiques : 9,4 M€**

Entretien et valorisation des sites ; subventions notamment en faveur de l'éducation à l'environnement ; entretien du lac de Chemillé-sur-Indrois.

Gestion des fluides (7,2 M€) notamment des collèges. Une baisse du coût de l'électricité est prévue pour 2025, dans le cadre du contrat avec le SIEIL.

- **L'éducation et la jeunesse : 8,6 M€** prévus pour 2025

Dotation Globale de Fonctionnement en faveur des collèges publics : 2,6 M€ (hors fluides).

Maintien des aides en faveur de l'éducation physique et sportive (1,5 M€).

Diffusion des outils numériques dans les établissements (0,3 M€).

- **Les politiques culturelles, sportives et touristiques : 8,3 M€**

Malgré les difficultés financières, maintien du soutien aux partenaires culturels et sportifs.

- **L'aménagement du territoire : 2,4 M€**

Valorisation d'un soutien aux filières agricoles (0,2 M€).

Maintien des participations financières aux structures d'ingénierie et Syndicats mixtes.

## *Les moyens et ressources (140,8 M€) :*

- **Les dépenses de gestion des Ressources Humaines : 109,1 M€ (+2,2%)**

Impact principal des mesures nationales (contribution CNRACL, contribution employeur à l'assurance maladie) et du nouveau contrat de prévoyance.

- **La gestion financière : 18,8 M€**

Péréquation : le Département resterait à peine bénéficiaire net.

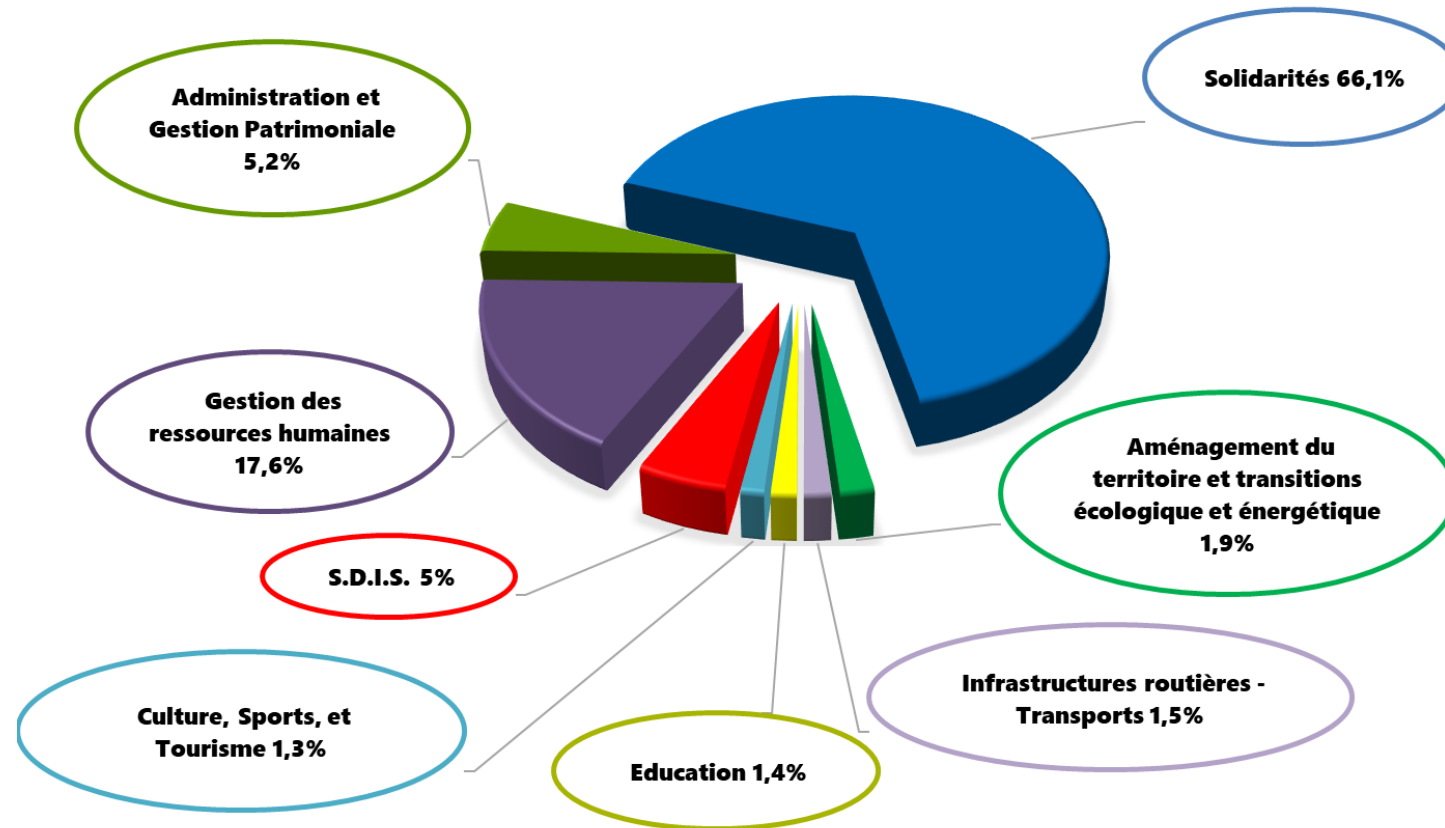
Charges financières de la dette : 4,6 M€.

Provision au redressement des comptes publics : 1 M€.

- **La gestion patrimoniale : 1,6 M€**

Maintenance et entretien du patrimoine départemental.

## *La répartition des dépenses de fonctionnement*



## 5/ Les recettes d'équipement (28,4 M€) :

*La hausse des recettes d'équipement provient des délégations de compétences d'aides à l'habitat (12 M€)*

- Les **Dotations de l'Etat : 12,2 M€** dont 6,9 M€ de FCTVA.
- Les **subventions reçues et autres recettes : 15,9 M€** dont les aides au titre des aides à l'habitat.
- Les prévisions de **cessions mobilières et immobilières : 0,4 M€**.

## 6/ Les dépenses prévisionnelles d'équipement (82 M€ au maximum) :

*La trajectoire d'investissement est fragilisée  
compte tenu de la situation financière dégradée*

### ■ Les collèges : 15,2 M€

Poursuite et fin des chantiers engagés : collèges Montaigne à Tours et Choiseul à Amboise, collège de Luynes et collège Léonard de Vinci à Tours.

Déclinaison du programme d'aménagement des cours de collèges.

Ajustement contraint du programme de grosses réparations et de mise aux normes d'accessibilité.

Réduction des équipements aux besoins justes : mobilier scolaire, matériel d'entretien, équipements de restauration scolaire et informatique.

### ■ La transition écologique et énergétique : 8,7 M€

Démarrage du Contrat de Performance Environnemental portant sur 68 sites du Département.

Lancement des travaux d'élaboration du Schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable.

Mise en œuvre des projets du Schéma des Espaces Naturels Sensibles.

▪ **Les infrastructures routières : 13,8 M€**

Poursuite des travaux engagés sur les ouvrages d'art (Pont de Descartes) et lancement des études (Ile-Bouchard, Vouvray et Saché).

▪ **La valorisation du patrimoine départemental (dont les monuments) : 7,5 M€**

Restauration des remparts de Loches et Chinon.

Démarrage du chantier de construction d'un centre d'exploitation à Sainte-Maure-de-Touraine.

▪ **L'aménagement du territoire : 14,4 M€**

Soutien aux communes et EPCI selon les capacités financières.

Déploiement du système de vidéoprotection incendie.

▪ **Le soutien aux EHPAD : 1,3 M€**

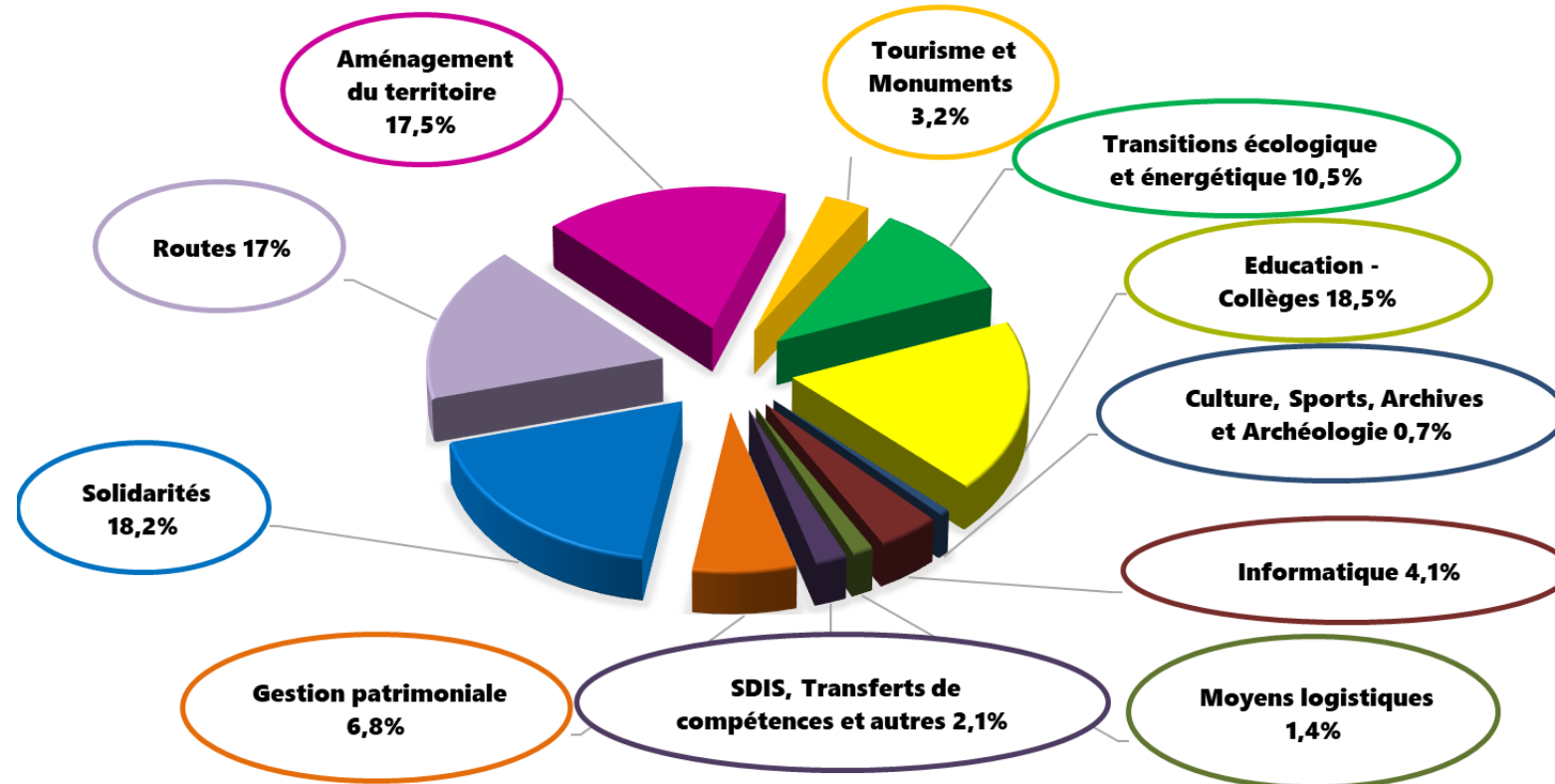
Travaux de restructuration de l'EHPAD de Villeloin-Coulangé.

Aide au financement des travaux de sécurisation de l'EHPAD de la Celle-Guénand.

▪ **L'Habitat : 13,2 M€**

Délégation des aides à la pierre et amélioration de l'habitat privé (dépenses et recettes équilibrées).

## *La répartition des dépenses d'équipement*



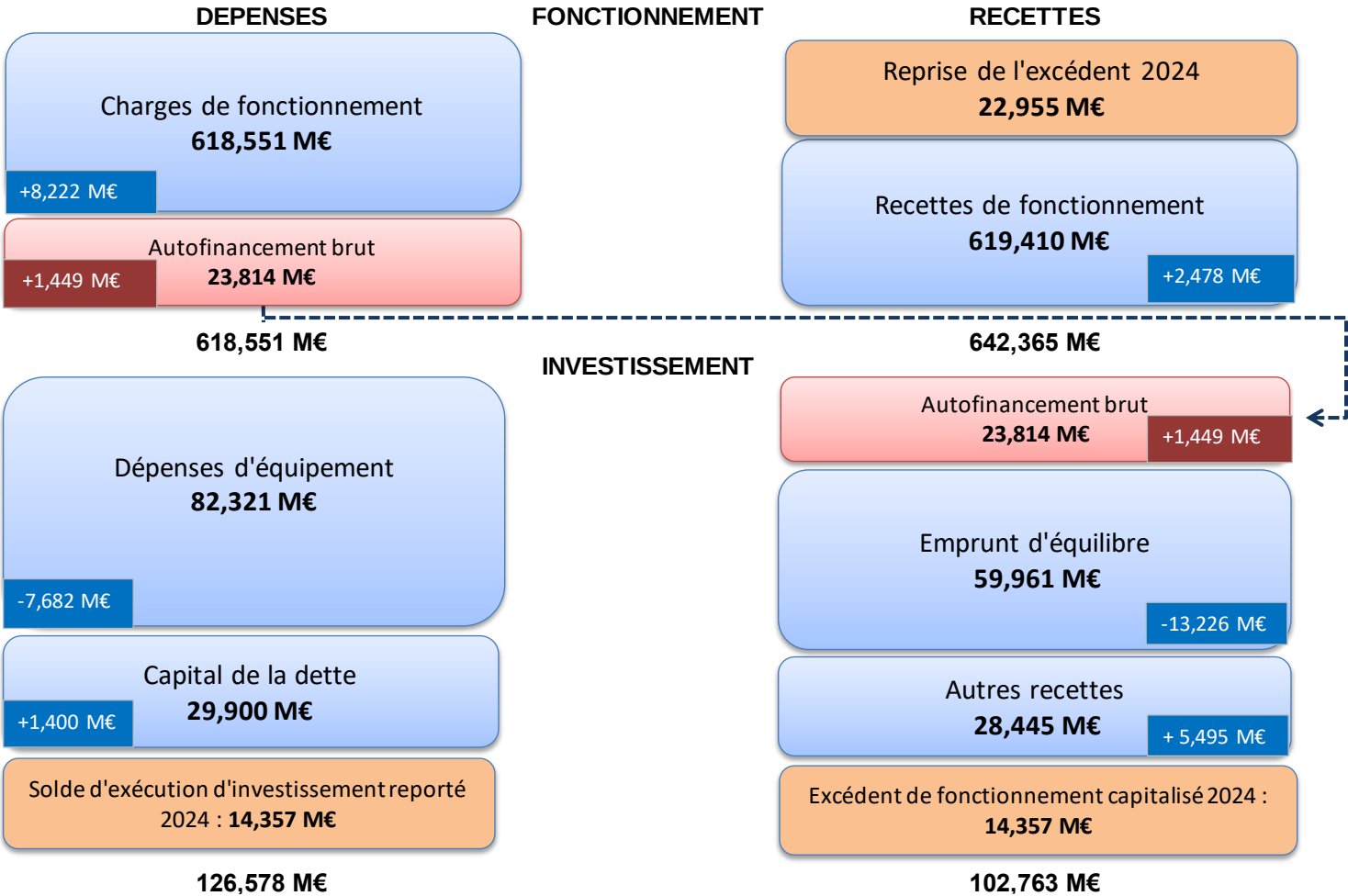
### 3.

## L'équilibre du Budget Primitif pour 2025

3. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Budget principal

Avec ajustement en séance de  
+25 000 € sur le FICS



Budget des Boutiques  
des Monuments

Montant total en réel et ordre :  
1 755 499 €

Budget de l'IDEF

Montant total en réel et ordre :  
13 134 134 €

Budget consolidé

Montant total en réel et ordre :  
976 352 992 €

BUDGET TOTAL : 745,128 M€

Montant total en réel et ordre :  
961 463 359 €

\* Hors mouvements neutres de dette et  
opérations d'ordre

Écart par rapport au BP  
2024

- ✓ Les **conditions strictes de l'équilibre** réglementaire du Budget sont **respectées**.
- ✓ Pour autant, **malgré les efforts de maîtrise de la croissance des dépenses** (+1,3%, +0,7% hors dépenses sociales), **l'absence de dynamique des recettes** conduit à :
  - **Une épargne brute (23,8 M€) en tension pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive;**
  - **Une épargne nette qui demeure négative (-6,1 M€) ;**
- ✓ Si le capital de la dette reste stable (29,9 M€), avec un stock de dette qui s'élève à 237,6 M€ au 31/12/2024, intégrant l'endettement 2024 de +16,5 M€, **la capacité de désendettement s'élève à 7,1 années au 31/12/2024** (seuil d'alerte : 10 à 12 ans).
- ✓ C'est pourquoi, la **trajectoire d'investissement** est **fragilisée** et sera **stabilisée en fonction de la capacité d'emprunt** de la collectivité.
- ✓ Face à la contrainte, le Département **doit activer** le dernier levier possible autorisé par la Loi de Finances pour 2025 : **la hausse du taux des DMTO de 4,5% à 5%** hors primo-accédants, pour 3 ans.

**Ainsi, malgré le contexte, le Département met tout en œuvre pour rester un échelon de proximité et assurer ses missions de service public.**